

A retourner impérativement avant le 30/06/2026 à l'école fréquentée par votre enfant ou entre le 1^{er} et le 31/07/2026 à la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne.

RESPONSABLE DE L'ENFANT			
PERE		MERE	
Nom et Prénom	_____	Nom et Prénom	_____
Date de naissance	_____	Date de naissance	_____
Adresse N°	Rue _____	Adresse N°	Rue _____
Code Postal	Ville _____	Code Postal	Ville _____
Téléphone	_____	Téléphone	_____
E-mail (obligatoire)	_____	E-mail (obligatoire)	_____
Caisse Allocation	N° _____	Caisse Allocation	N° _____
Personne à qui doit être adressée la facture cantine _____		Personne à qui doit être adressée la facture garderie _____	

Pour la création de votre compte ENeos, une adresse mail est obligatoire.

ENFANT(S) A INSCRIRE			
1 ^{er} enfant	Nom/Prénom	Né(e) le	Sexe F ☐ M ☐
	Nom de l'école fréquentée		Classe
	Restauration scolaire		Garderie
	Régime cantine ☐ Régulier ☐ Occasionnel	☐ Occasionnel	☐ Régulier
2 ^{ème} enfant	Recommandations des parents (traitements, allergies, régimes, problèmes divers) :		☐ Chaumont sur Aire ☐ Génicourt sous condé ☐ Issoncourt ☐ Nubécourt ☐ Pierrefitte sur Aire
			☐ Raival ☐ Rembercourt ☐ Triaucourt ☐ Vaubecourt
	Nom/Prénom	Né(e) le	Sexe F ☐ M ☐
	Nom de l'école fréquentée		Classe
	Restauration scolaire		Garderie
	Régime cantine ☐ Régulier ☐ Occasionnel	☐ Occasionnel	☐ Régulier
	Recommandations des parents (traitements, allergies, régimes, problèmes divers) :		☐ Chaumont sur Aire ☐ Génicourt sous condé ☐ Issoncourt ☐ Nubécourt ☐ Pierrefitte sur Aire
			☐ Raival ☐ Rembercourt ☐ Triaucourt ☐ Vaubecourt

En cas de régime spécial pour allergie, fournir obligatoirement un certificat médical.

Le responsable de(s) l'enfant(s) désigné(s) ci-dessus autorise :

- ☐ Son (ses) enfant(s) à repartir seul(s) le soir
☐ La (les) personne(s) suivante(s) à reprendre son (ses) enfant(s) pendant la pause déjeuner (12h à 13h30) et/ou après la garderie

Nom et Prénom	Adresse	Téléphone

- ☐ Autorise l'enseignant à mettre son (ses) enfant(s) en garderie en cas de retard
☐ En cas d'accident, autorise son (ses) enfant(s) à être transporté(s) dans un établissement hospitalier adapté à la situation

Nom et coordonnées du médecin à contacter en cas de problème :

Le ____ / ____ / ____

Signature obligatoire du (des) responsable(s)

Règlement intérieur

Monsieur et Madame parents du ou des enfants

Attestent :

☐ avoir pris connaissance du règlement intérieur de la garderie et de la restauration scolaire.

☐ avoir informé mon (mes) enfant(s) des conditions de fonctionnement.

Les règlements intérieurs sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes (www.cc-aireargonne.fr), dans chaque groupe scolaire et sur simple demande aux services de la Communauté de Communes par mail à contact@cc-aireargonne.fr ou par téléphone au 03 29 70 61 17.

Le / /

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé ».

Cette fiche est à retourner à :

Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne

42, rue berne 55250 BEAUSITE

Email : contact@cc-aireargonne.fr

Site internet : www.cc-aireargonne.fr

Rappels :

- Les goûters ne sont pas fournis à la garderie. Merci de prendre vos dispositions.
- Il est rappelé que l'accueil d'un enfant au restaurant scolaire et/ou à la garderie périscolaire ne peut se faire qu'après retour de la fiche d'inscription complète.
- L'inscription pour le restaurant scolaire est à remettre avant le **31 juillet 2026**, délai de rigueur. **Sans cette fiche l'enfant ne sera pas considéré comme inscrit.**

Important

- Les réservations à la cantine et/ou à la garderie sont obligatoires sur le portail famille ENeos.
- Votre compte devra être crédité pour pouvoir bénéficier des services.
- Les réservations doivent être effectuées au plus tard 48h avant le repas, en jours d'ouverture du service.
- Toute annulation se fera jusqu'à la veille avant 10h, en jours d'ouverture du service.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Présidente de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne pour permettre l'inscription au service de restauration scolaire. La base légale du traitement relève d'une mission d'intérêt public.

Les données collectées seront communiquées au service scolaire.

Les données sont conservées pendant l'année scolaire concernée.

Vous pouvez :

- accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.
- retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.
- vous opposer au traitement de vos données.
- exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la Communauté de Communes.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.